

âge, il y a lieu de rappeler de lui un livre fort important pour notre pays, c'est l'étude sur les Forêts de la Gaule; 2° de M. l'abbé BOUFFLET, curé de Saint-Samson de Clermont, membre correspondant. M. l'abbé Boufflet a publié plusieurs études d'histoire locale, dont une sur la naissance de Saint-Louis à la Neuville-en-Hez, l'inventaire de l'église de Saint-Samson, la description de l'Hôtel de Ville de Clermont, etc.

M. l'abbé BOUDIN, curé de Longueil-Sainte-Marie, présenté par MM. l'abbé Morel et de Marsy, est admis comme membre titulaire.

Sur la proposition de MM. Sorel et de Marsy, M. l'abbé Eugène MULLER, chanoine honoraire, premier vicaire de la cathédrale de Senlis, est élu membre correspondant.

M. de Lambertye présente, au nom de la Commission des finances, un rapport sur le compte du trésorier. Ce rapport fait ressortir l'état satisfaisant de la situation de la Société et l'excellente gestion du trésorier. Conformément aux conclusions du rapporteur, le compte est approuvé. Des remerciements sont, en même temps, votés au trésorier et aux membres de la Commission des finances.

M. Sorel donne lecture de l'étude qu'il a rédigée sur l'imprimerie et la librairie à Compiègne, pour servir d'introduction à la biographie de Bertrand-Quinquet.

Il commence par rappeler les recherches précédemment communiquées par lui à la Société sur les corporations et métiers et fait remarquer que si les imprimeurs n'y ont pas trouvé place, c'est que ceux-ci se considéraient non comme exerçant un métier, mais comme pratiquant un art, et que cette prétention fut, du reste, reconnue par un arrêt du Conseil d'Etat de 1583.

C'est vers 1436 que l'imprimerie prit naissance en Allemagne et si on a pu constater quelques traces de son introduction en France dans le quart de siècle suivant, si les recherches de l'abbé Requin tendent à montrer qu'en 1446

des juifs s'y essayaient à Avignon, ce n'est qu'en 1470 qu'Ulrich Gœrring imprima à Paris un premier ouvrage, brochure de quelques pages récemment réimprimée par la Société de l'Histoire de Paris, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Bâle. Quelques villes de province possédèrent d'assez bonne heure des imprimeries, et on cite parmi les premières, Abbeville où des typographes, ambulants comme ils le furent presque toujours à l'origine, imprimèrent, dès 1489, la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin.

Il n'en fut pas ainsi à Compiègne et les premières publications qui portent le nom de notre ville ne datent que de la Fronde où en 1652, Julien Courant, que l'on voit surtout établi à Pontoise, date de notre ville quelques Mazari-nades, imprimées sans doute sur une presse portative, mais il n'est même guère permis de considérer Courant comme un imprimeur Compiégnois.

Avant de nous faire connaître ses successeurs, M. Sorel trace un tableau complet, d'après le recueil de Saugrain, des lois, édits et usages qui régissaient sous la monarchie les professions d'imprimeur et de libraire et qui furent encore appliqués en partie jusqu'au décret du 10 septembre 1870 qui proclama la liberté de ces deux branches d'industrie et de commerce. Il serait trop long d'analyser ici l'ensemble de ces dispositions qui concernaient le nombre des imprimeries dans chaque ville, la composition de leur matériel, les obligations du maître envers ses ouvriers et ses apprentis et les devoirs de ceux-ci, les dispositions de police, les mesures à prendre pour empêcher l'impression et la diffusion des ouvrages contraires à la religion, au service du roi, au bien de l'Etat, à la pureté des mœurs, à l'honneur et à la réputation des familles et des particuliers, etc.

Parmi les articles du règlement nous citerons celui qui autorise la veuve d'imprimeur à continuer son industrie, mais sans pouvoir prendre

d'apprenti, l'obligation pour les maîtres de savoir lire le latin et la mise au compte des correcteurs de la réimpression des feuilles insuffisamment corrigées par eux.

C'est en 1671 seulement que nous trouvons le nom de C. Rennesson, imprimeur du Roi et du collège royal à Compiègne, au bas d'un édit de sept pages. L'ouvrage n'est pas gros et il ne dépasse pas de beaucoup en importance les alphabets que certains libraires étaient autorisés à imprimer, en dehors des règlements. Son éditeur fit-il fortune, nous ne le croyons pas et on ne connaît que cette preuve de son habileté typographique. En 1686, Gaya eut recours à Louis Mauroy, de Noyon, pour faire imprimer ses *Barons ou Fieffés de Saint-Corneille*, et on pourrait en conclure que notre ville ne possédait plus d'imprimerie, mais les Gaya étaient si mal avec tous les Compiégnois qu'ils ne faudrait peut-être pas se hâter d'en tirer cette conclusion. L'année suivante nous trouvons un imprimeur-libraire du nom de Michel Courtois, marié et père de famille, car c'est le baptême de son fils qui nous révèle le premier son existence. Ce fils eut pour parrain un vicaire de Saint-Jacques, Laurent Courtois, son parent, sans doute, et pour marraine dame Marie Séroux, femme du lieutenant général de Compiègne Louis Charpentier. Courtois semblait donc jouir d'une certaine situation.

Quatre années plus tard, nous le voyons poursuivi comme ayant chez lui de *mauvais livres*, et, à la suite de perquisitions, conduit à la Bastille. Au bout de deux ans de détention préventive, traduit devant le Châtelet, il y fut condamné à être banni de Compiègne pendant cinq années, avec l'interdiction de pouvoir ensuite exercer sa double profession, conformément aux règlements.

Compiègne paraît avoir alors été privé d'imprimerie jusqu'en 1708, où nous voyons apparaître simultanément Charles Courtois et Jean

Sauvage, qui se disputent le privilège de tenir à Compiègne la seule imprimerie autorisée par les écrits royaux.

Ici les décisions contradictoires se multiplient et, pendant un an, on ne sait à qui restera la victoire ; c'est Sauvage qui l'emporte et Courtois semble avoir quitté Compiègne, mais non renoncé à la profession d'imprimeur, car on le trouve établi à Soissons vers 1730, et c'est à lui que les religieux de Saint-Corneille confient l'impression de l'Inventaire de leur trésor.

Sauvage mourut en 1741 et sa veuve, qui lui succéda, en 1751 ; mais on ne trouve guère de leurs productions. A la mort de celle-ci, deux concurrents se présentèrent pour obtenir sa succession, Bertrand et Calvet. C'est Louis Bertrand, originaire de Lévigny près Troyes, qui fut préféré et dirigea pendant plus de trente ans l'imprimerie dans laquelle devait lui succéder son fils Bertrand-Quinquet.

Louis Bertrand ne fut pas sans mérite comme imprimeur et c'est chez lui que fut publiée notamment l'Histoire du Duché de Valois, de Carlier.

M. Plessier communique à la Société un exemplaire de l'Almanach de Beauvais, imprimé en 1781, par Pierre Desjardins et qui avait échappé aux recherches de M. de Marsy.

M. l'abbé Morel donne lecture d'une notice très complète sur Etienne Marcel, son ambassade à Compiègne, sa trahison et sa mort.

M. de Marsy entretient la Société des Congrès et Expositions qui auront lieu en Espagne cette année, à l'occasion du quatrième centenaire du départ de Christophe Colomb pour la découverte de l'Amérique.

Pour extrait :

*Le Secrétaire, MARSY.*

---